

COMMUNE DE CLAVETTE
CHARENTE MARITIME
APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
ACCORD-CADRE A BON DE COMMANDES A PROCEDURE ADAPTEE



Identité de l'organisme qui passe l'accord-cadre :

Commune de Clavette - 17 rue du Grand Chemin - 17220 CLAVETTE

Tél.05.46.35.81.57 / courriel : infos@mairie-clavette.fr

Objet de l'accord-cadre : Fourniture et livraison en liaison froide de repas destinés à la restauration scolaire.

Caractéristiques : Accord-cadre à bon de commandes pour l'année scolaire 2025/2026, renouvelable une fois, 20 000 repas par an pour enfants de 6 à 11 ans et adultes.

Le montant maximum de commandes sur la durée totale de l'accord-cadre est fixé à 220.000 € HT.

Mode de passation :

Procédure adaptée, selon les dispositions de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique.

Date limite de réception des offres : Vendredi 02 mai 2025 à 12 h 00

Délai de validité des offres : 90 jours

Critères d'attribution :

Sur la base des critères ci-dessous énoncés, l'adjudicateur choisira l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse :

Prix de la prestation : 45 points Valeur technique de l'offre : 55 points

La valeur technique de l'offre : 50 points :

- Objectifs nutritionnels et variété des menus = 20 points
- Modalités d'approvisionnements (provenance et traçabilité) = 15 points
- Conditionnement, commande et livraison = 10 points
- Propositions concernant les options = 5 points
- Propositions concernant la formation et les conseils = 5 points

Il sera demandé une alternative au plastique pour le Bordereau de Prix Unitaire.

Retrait des dossiers :

Le dossier de consultation complet est à télécharger gratuitement sur le site www.marche-securises.fr

Remise des offres :

Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des offres par voie électronique uniquement à l'adresse suivante : « www.marches-securises.fr »

Renseignements complémentaires : au secrétariat de la mairie

Organisme de parution de l'AAPC : site www.marche-securises.fr , Journal l'Hebdo

Date d'envoi à la publication : jeudi 3 avril 2025.